

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 28 juin 2013 à 18h35, à la salle Jean Monnet.

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 21 juin 2013.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de M. Christian GLIECH, Maire : Mmes et MM.

HABERMACHER Nicole, IFFRIG Bertrand, MATTER Isabelle, PIQUARD Jean-Louis, FEYEREISEN-HAINE Evelyne, SCHWARTZ Norbert, SCHWEINBERG Nadine, WECKER Elisabeth, KANY Nicolas, KELLER Martial, CAN Veysel, FISCHER Etienne, HUCK Jean-Claude, WENNER Sylvie, BERTRAND Pierre, SCHWEINBERG Dominique, KANY Roland, PFEFFER Denise

Etaient excusés (avec procuration de vote) :

M. HIEBEL Gilbert qui a donné procuration à M. HUCK Jean-Claude
Mme WENDLING Anne-Marie qui a donné procuration à Mme WECKER Elisabeth
M. PERRIN Ambroise qui a donné procuration à M. IFFRIG Bertrand
M. BODOT Didier qui a donné procuration à M. SCHWARTZ Norbert
Mme FISCHER Weronika qui a donné procuration à Mme MATTER Isabelle
M. KELLER Hervé qui a donné procuration à M. KELLER Martial

Etaient excusés : Mmes et MM.

MIKAIL Izzat, KLIEWER Annette, BRUNNER Marguerite, MEYER Claude

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Mme Nicole HABERMARCHER, Adjointe au Maire, est désignée comme secrétaire et M. Bernard BETSCH, secrétaire adjoint.

Délibérations transmises à la Préfecture le 03/07/2013 et le 04/07/2013 et publiées par affichage le 05/07/2013.

M. le Maire passe ensuite à l'ORDRE DU JOUR (Le point "20. MAISON DES ASSOCIATIONS - AVENANTS AUX MARCHES RELATIFS À L'OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL" est complété suite à la commission d'appel d'offres)

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2013
2. COMPTES DE GESTION 2012 - VILLE - EAU -ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT ARTISANAL ALLEE DES PEUPLIERS 1° ET 2° TR - LOTISSEMENT GUMBERLE - ZA LA PEPINIÈRE - QUARTIER STEINBAECHEL
3. COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - VILLE - EAU - ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 1° ET 2° TR - LOTISSEMENT GUMBERLE - ZA LA PÉPINIÈRE - QUARTIER STEINBAECHEL
4. AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET VILLE
5. AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET EAU
6. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS "JEUNESSE - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS" POUR L'EXERCICE 2013
7. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2013
8. DEMANDES DE SUBVENTION

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

- 8.1. FOYER RURAL D'ALTENSTADT
- 8.2. FOOTBALL CLUB D'ALTENSTADT
- 8.3. REMPART ATHLETISME CLUB DE WISSEMBOURG
 - 8.3.1. COURSE "LES PENTES ET CÔTES"
 - 8.3.2. COMPÉTITIONS HORS RÉGION ALSACE
- 8.4. ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS - ÉCOLE ST JEAN OHLEYER
- 8.5. ASSOCIATION CROIX BLANCHE
- 8.6. DOSSIER DE COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE EN MATIÈRE CULTURELLE
9. OFFICE DU TOURISME : REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE DE SEJOUR 2012
10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LE RAVALEMENT DE FAÇADES
11. MISE EN PLACE D'UN TARIF MENSUEL POUR LA CARTE "TRAJET SCOLAIRE"
12. RECONDUCTION DES CHÈQUES "CULTURE, SPORT ET LOISIRS"
13. BAIL EMPHYTÉOTIQUE / SARL LA WALCK
14. CONVENTION D'OCCUPATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES / FDMJC 67
15. CONVENTIONS PRÉCAIRES D'OCCUPATION DE L'UTAMS / PLACE DES CARMES
16. COMPLÉMENT VENTE A LA SOCIÉTÉ PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE
17. COMPLÉMENT VENTE SAS ESTATE / ZA ALLÉE DES PEUPLIERS (2^e TRANCHE)
18. CONVENTION DE PORTAGE FONCIER / ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU BAS-RHIN
19. AVENANT N°02 AU MARCHÉ AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DES PEUPLIERS
20. MAISON DES ASSOCIATIONS - AVENANTS AUX MARCHES RELATIFS À L'OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL
21. DÉNOMINATION DE RUE
22. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – CHOIX DE LA DEMI-JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE
23. PERSONNEL COMMUNAL
24. RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
25. DIVERS

*****Séance publique*****

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2013

Un exemplaire de ce compte-rendu a été adressé par mail à chaque conseiller le 17 juin 2013.

Le Conseil Municipal a approuvé ce compte-rendu à l'unanimité des membres présents.

2. COMPTES DE GESTION 2012 - VILLE - EAU -ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT ARTISANAL ALLEE DES PEUPLIERS 1° ET 2° TR - LOTISSEMENT GUMBERLE - ZA LA PEPINIÈRE - QUARTIER STEINBAEHEL

Mme Nicole HABERMACHER est élue Présidente de séance à l'unanimité (24 voix). M. le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2012, il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2012,
- et, d'autre part, précise que ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - VILLE - EAU - ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 1° ET 2° TR - LOTISSEMENT GUMBERLE - ZA LA PÉPINIÈRE - QUARTIER STEINBAECHEL

Mme Nicole HABERMACHER est élue Présidente de séance à l'unanimité (24 voix). M. le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote.

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 VILLE DE WISSEMBOURG dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

VILLE DE WISSEMBOURG

RECETTES	18 780 977,03 €
DEPENSES	18 327 657,99 €
EXCEDENT au 31/12/2012	453 319,04 €
* Fonctionnement	508 314,46 €
* Investissement	- 54 995,42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 SERVICE EAU dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

SERVICE EAU

RECETTES	1 220 370,68 €
DEPENSES	1 064 037,41 €
EXCEDENT au 31/12/2012	156 333,27 €
* Exploitation	48 230,04 €
* Investissement	108 103,23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 SERVICE ASSAINISSEMENT dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

SERVICE ASSAINISSEMENT

RECETTES	3 133 488,68 €
DEPENSES	1 297 069,73 €
EXCEDENT au 31/12/2012	1 836 418,95 €
* Exploitation	1 320 567,08 €
* Investissement	515 851,87 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 1° TR dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 1° TR

RECETTES	466 657,16 €
DEPENSES	1 055 090,82 €
SOLDE au 31/12/2012	- 588 433,66 €
* Fonctionnement	465 650,54 €
* Investissement	- 1 054 084,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 2° TR dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 2° TR

RECETTES	79 328,05 €
DEPENSES	770 212,99 €
SOLDE au 31/12/2012	- 690 884,94 €
* Fonctionnement	- 100 000,00 €
* Investissement	- 590 884,94 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 LOTISSEMENT GUMBERLÉ dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

LOTISSEMENT GUMBERLÉ

RECETTES	210 352,32 €
----------	--------------

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

DEPENSES	492 565,99 €
SOLDE au 31/12/2012	- 282 213,67 €
* Fonctionnement	- 97 670,00 €
* Investissement	- 184 543,67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 ZA LA PÉPINIÈRE dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

ZA LA PÉPINIÈRE

RECETTES	149 480,74 €
DEPENSES	101 300,71 €
SOLDE au 31/12/2012	48 180,03 €
* Fonctionnement	70 512,00 €
* Investissement	- 22 331,97 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte administratif 2012 QUARTIER STEINBAECHEL dans les conditions suivantes et de donner décharge à M. GLIECH pour la gestion de l'exercice 2012 :

QUARTIER STEINBAECHEL

RECETTES	179 241,67 €
DEPENSES	287 799,98 €
SOLDE au 31/12/2012	- 108 558,31 €
* Fonctionnement	0 €
* Investissement	- 108 558,31 €

4. AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET VILLE

Dans le cadre de la reprise du résultat de fonctionnement 2012 au budget 2013, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 21 voix pour et 4 abstentions (MM. P. BERTRAND, D. SCHWEINBERG, R. KANY et Mme D. PFEFFER)** d'affecter ce résultat comme suit :

		En euros
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) (A)		1 147 540.54 €
Virement à la section d'investissement (B)		
RESULTAT DE L'EXERCICE :	EXCEDENT (C)	681 341.00 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

	DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2012 (A) - (B) + (C)		1 828 881.54 €
Affectation obligatoire		
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)		0.00 €
Solde disponible		1 828 881.54 €
Affecté comme suit :		
*affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
*affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002		1 828 881.54 €
si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur		
Pour.....		
B) DEFICIT AU 31/12/2012		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif 2012		
Excédent disponible (voir A - solde disponible)		
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté		
<i>Pour information :</i>	Solde d'investissement au 31/12/2012 :	+ 460 856.45 €
	Crédits reportés 2012 :	
	Dépenses d'investissement :	317 000.00 €
	Recettes d'investissement :	139 000.00 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

5. AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET EAU

Dans le cadre de la reprise du résultat d'exploitation 2012 au budget 2013, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 21 voix pour et 4 abstentions (MM. P. BERTRAND, D. SCHWEINBERG, R. KANY et Mme D. PFEFFER)** d'affecter ce résultat comme suit :

		En euros
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) (A)		86 983.66 €
Virement à la section d'investissement (B)		
RESULTAT DE L'EXERCICE :	EXCEDENT (C)	-38 753.62 €
	DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2012 (A) - (B) + (C)		48 230.04 €
Affectation obligatoire		
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)		0.00 €
Solde disponible		48 230.04 €
Affecté comme suit :		
*affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
*affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002		48 230.04 €
si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur		
Pour.....		
B) DEFICIT AU 31/12/2012		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif 2012		
Excédent disponible (voir A - solde disponible)		
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté		
<i>Pour information :</i>	Solde d'investissement au 31/12/2012 :	+ 108 103.23 €
	Crédits reportés 2012 :	
	Dépenses d'investissement :	15 000.00 €

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

6. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS "JEUNESSE - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS" POUR L'EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer les subventions "Jeunesse - soutien aux associations" pour l'exercice 2013 comme suit :

Football Club Wissembourg	1 338 €
Football Club Altenstadt	3 994 €
Basket Club Wissembourg	7 480 €
Handball Club Wissembourg	1 273 €
Remparts Athlétisme Club Wissembourg	2 010 €
Volley Club Wissembourg	288 €
Tennis Club de Wissembourg	3 322 €
Tennis Club d'Altenstadt	4 442 €
Compagnie des Archers de Wissembourg	1 434 €
Karaté-Do Shotokan Club Wissembourg	1 434 €
Judo-Club Wissembourg	2 511 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Société de Tir	706 €
Cercle Echecs Wissembourg	698 €
Sport Twirl de Wissembourg	672 €
ASL Rugby Lauterbourg	1 850 €
Pétanque Club de Wissembourg	309 €
Ginga Bahiana Capoeira	321 €
Tennis de Table Nord Alsace	2 268 €
Arts martiaux	905 €
Training Club Canin	499 €
Hip Hop Masterpeace	250 €
TOTAL	38 004 €

Les crédits sont prévus à l'article 657432 fonction 422 du budget de l'exercice 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

7. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2013 comme suit :

Football Club Wissembourg	1 335 €
Football Club Altenstadt	2 661 €
Basket Club Wissembourg	7 197 €
Handball Club Wissembourg	1 254 €
Remparts Athlétisme Club Wissembourg	1 691 €
Volley Club Wissembourg	595 €
Tennis Club de Wissembourg	2 330 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Tennis Club d'Altenstadt	2 944 €
Compagnie des Archers de Wissembourg	1 252 €
Karaté-Do Shotokan Club Wissembourg	533 €
Judo-Club Wissembourg	1 425 €
Société de Tir	762 €
Cercle Echecs Wissembourg	327 €
Sport Twirl de Wissembourg	897 €
Pétanque Club de Wissembourg	475 €
Ginga Bahiana Capoeira	335 €
Tennis de Table Nord Alsace	1 909 €
Arts martiaux	608 €
Secouristes Français Croix Blanche	200 €
Amicales des Sapeurs Pompiers de Wissembourg	200 €
Club Vosgien	200 €
Les Echos des 3 Pays (Ancien Rallye trompes)	200 €
Société d'accordéonistes	200 €
Training Club Canin	200 €
Société d'aviculture	200 €
Association Pêche & Protect. Milieu Aquatique de Wissembourg	200 €
Amicale des Donneurs de sang	200 €
Foyer Rural d'Altenstadt - Marche	130 €
Foyer Rural d'Altenstadt - Club des Dames	130 €
Foyer Rural d'Altenstadt - Patchwork	130 €
Club Féminin	130 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

ACL Cyclo Loisirs	130 €
Chorale St Charles	130 €
Chorale Ste Cécile	130 €
Cercle des Aînés	130 €
Scouts et guides de France	130 €
Air Modèle Club la Croix du Sud	130 €
Gymnastique Volontaire	130 €
Patchouli	130 €
Club Cœur et Santé	130 €
Noelange	130 €
Wissembourg en Arts	130 €
Hip Hop Masterpeace	130 €
Inter Société d'Altenstadt	130 €
Association Rayon de Soleil	130 €
Club ULM	130 €
Union des Associations de Wissembourg	1 000 €
Médaillés Militaires	100 €
Amicale Les diables bleus	100 €
TOTAL	34 000 €

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Les crédits sont prévus à l'article 657410 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

8. DEMANDES DE SUBVENTION

8.1. FOYER RURAL D'ALTENSTADT

L'association du foyer rural d'Altenstadt a remplacé deux convecteurs des toilettes dans le bâtiment du presbytère d'Altenstadt.

Coût du remplacement de ces 2 convecteurs : 552,22 € TTC

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention destinée à couvrir le remplacement de ces convecteurs.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Les crédits sont prévus à l'article 20421 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 552,22 € à l'association du foyer rural d'Altenstadt dans les conditions exposées ci-dessus.

8.2. FOOTBALL CLUB D'ALTENSTADT

L'association du Football Club d'Altenstadt envisage de réaliser cet été des travaux de réfection de la peinture du club-house et du ravalement des vestiaires avec la pose d'un filet pour éliminer les fissures. Ces travaux seront réalisés en interne par l'association.

Coût d'achat du matériel et de la peinture : 2 598,31 € TTC

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention de 2 400 €.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 2 400 € à l'association du Football Club d'Altenstadt dans les conditions exposées ci-dessus.

8.3. REMPART ATHLETISME CLUB DE WISSEMBOURG

8.3.1. COURSE "LES PENTES ET CÔTES"

Dans le cadre des festivités de la Pentecôte 2013, le Rempart Athlétisme Club de Wissembourg a organisé la course populaire "Les pentes et côtes". Afin de couvrir l'ensemble de ses frais, cette association sollicite le versement d'une subvention de 3 002 €.

Détail des frais engagés par l'association :	Frais de course :	1 666,40 €
	Frais de sécurité :	675,00 €
	Frais de podium :	<u>661,33 €</u>
	TOTAL	3 002,73 €

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 3 002 € au Rempart Athlétisme Club de Wissembourg dans les conditions exposées ci-dessus.

8.3.2. COMPÉTITIONS HORS RÉGION ALSACE

Dans le cadre de différentes compétitions (hors Région Alsace), le Rempart Athlétisme Club de Wissembourg a dépensé, au cours de la saison 2012/2013, 2 352,31 € pour les déplacements de ses athlètes et entraîneurs.

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle de la Ville.

Il est proposé le versement d'une subvention à hauteur de 50 % du montant des frais exposés ci-dessus, soit 1 176,16 €.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 1 176,16 € au Rempart Athlétisme Club de Wissembourg dans les conditions exposées ci-dessus.

8.4. ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS - ÉCOLE ST JEAN OHLEYER

22 élèves du CM2 bilingue de l'école St Jean Ohleyer ont participé à une classe de découverte du 10 au 14 juin 2013 à Berlin.

Coût du séjour + transport : 350 € / enfant

Afin de soulager la participation des parents, l'école St Jean Ohleyer sollicite le versement d'une subvention de la Ville de Wissembourg.

Il est proposé le versement d'une subvention de 550 €, soit 5€ / enfant / jour.

Les crédits sont prévus à l'article 657437 fonction 213 du budget de l'exercice 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 550 € à l'association Sports et Loisirs de l'école St Jean Ohleyer dans les conditions exposées ci-dessus.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

8.5. ASSOCIATION CROIX BLANCHE

L'association de la Croix Blanche de Wissembourg souhaite renouveler les uniformes de la section de Wissembourg des secouristes "Croix Blanche".

Montant total des nouvelles tenues : 3 048,20 €

A ce titre, cette association sollicite la Ville de Wissembourg pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 048,20 €

La Commission des Finances propose le versement d'une subvention de 1 500 € sur présentation d'une facture correspond au montant ci-dessus.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association de la Croix Blanche dans les conditions exposées ci-dessus.

8.6. DOSSIER DE COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE EN MATIÈRE CULTURELLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de participer au projet de coopération transfrontalière décrit ci-dessous et de verser à ce titre une subvention de 500 €.

Concert de bienfaisance en faveur de l'orgue Dubois à l'église Sts Pierre et Paul le 19/10/2013. La petite messe solennelle de Rossini sera interprétée par "Coro Piccolo Karlsruhe"

Porteur du projet : Kantorat der Evangelische Stadtkirche Karlsruhe

Plan de financement : coût total estimé 5 000,00 €

Ville de Wissembourg : 500,00 €

Stadt Karlsruhe : 500,00 €

Une subvention a été demandée à la Fondation Entente Franco-Allemande par le porteur du projet qui prendra à sa charge le solde.

Ce projet est mené en lien avec l'association des amis de l'orgue Dubois.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2013.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

9. OFFICE DU TOURISME : REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE DE SEJOUR 2012

Considérant que Mmes et MM. Bertrand IFFRIG, Isabelle MATTER, Anne-Marie WENDLING, Ambroise PERRIN, Elisabeth WECKER, Didier BODOT, Weronika FISCHER, Nicolas KANY, Martial KELLER, Hervé KELLER, Veysel CAN, Sylvie WENNER, Claude MEYER, conseillers municipaux, ont été désignés par le Conseil Municipal pour représenter la Ville au sein de l'Office de Tourisme de Wissembourg, conformément aux statuts de cette association,

Considérant que les conjoints de Mmes Nicole HABERMACHER et Evelyne FEYEREISEN-HAINE occupent respectivement les fonctions de président et de vice-président de l'Office de Tourisme,

Vu l'article L 2541-27 du code général des collectivités territoriales qui précise que le maire, les adjoints et les membres du conseil municipal ne peuvent pas prendre part aux délibérations relatives aux affaires dans lesquelles ils sont intéressés personnellement ou comme mandataires,

Dans ces conditions, il est fait application de l'article L 2541-4 du code général des collectivités territoriales qui permet au reste des membres du conseil municipal de délibérer valablement, exception faite des règles de quorum lorsque la moitié ou plus de la moitié des élus municipaux est personnellement intéressée à l'affaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (Nicole HABERMACHER, Bertrand IFFRIG, Isabelle MATTER, Evelyne FEYEREISEN-HAINE, Anne-Marie WENDLING, Ambroise PERRIN, Elisabeth WECKER, Didier BODOT, Weronika FISCHER, Nicolas KANY, Martial KELLER, Hervé KELLER, Veysel CAN, Sylvie WENNER ne participent pas au vote) le reversement du produit de la taxe de séjour 2012 à l'office du tourisme de Wissembourg.

Le montant s'élève à 9 262,35 €.

Les crédits sont prévus à l'article 7396 fonction 01 du budget de l'exercice 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LE RAVALEMENT DE FAÇADES

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2000, fixant les critères d'attribution d'une subvention communale dans le cadre du programme d'aide communale pour favoriser le ravalement des façades, avec effet au 21 juillet 2000,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 mars 1989 autorisant la Ville à faire application des articles L132-1 à L132-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, prévoyant l'obligation du ravalement des façades au moins une fois tous les dix ans, afin de maintenir celles-ci en bon état de propreté,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 2000 apportant un complément de chapitre au règlement local concernant l'attribution de subvention,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents l'octroi de subventions dans les conditions suivantes :

SCHNEIDER Jacky	2 Rue du Rempart - WISSEMBOURG	691,30 €
GAESTEL Benoît	2 Rue des Acacias – WISSEMBOURG	527,00 €
LORRAIN Roland	6 Rue des Châtaigniers – WISSEMBOURG	384,40 €
BAUM Pierre	7 Rue Goldhaus – WISSEMBOURG	331,70 €
PERRUT Martial	8 Rue de la Paix – WISSEMBOURG	589,00 €
SCHWERM Sébastien / BOURLETT Audrey	13 Rue du Château d'eau – WISSEMBOURG	275,90 €

Mode de calcul :

Surfaces visibles du domaine public en m² x 3,10 € = montant de la subvention

Les crédits sont prévus à l'article 674502 fonction 70 du budget de l'exercice 2013.

11. MISE EN PLACE D'UN TARIF MENSUEL POUR LA CARTE "TRAJET SCOLAIRE"

Par délibération du 25 juin 2010, le Conseil Municipal avait décidé de la mise en place d'une carte "trajet scolaire". Cette carte est remise aux usagers lors de l'inscription en Mairie et permet d'accéder au bus effectuant différents trajets scolaires.

Tarifs forfaitaires existants :

Par enfant/trimestre :	24 €
Par enfant/trimestre/2 enfants par famille :	19,50 €
Par enfant/trimestre/à partir de 3 enfants par famille :	15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de fixer, à compter de la rentrée scolaire 2013/2014, le tarif forfaitaire mensuel comme suit :

Par enfant/mois :	8 €
Par enfant/mois/2 enfants par famille :	6,50 €
Par enfant/mois/à partir de 3 enfants par famille :	5 €

Ce tarif mensuel est utile dans certains cas (notamment lors de déménagement).

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

12. RECONDUCTION DES CHÈQUES "CULTURE, SPORT ET LOISIRS"

Par délibération en date du 25 septembre 2009, le Conseil Municipal avait institué le dispositif des chèques "culture, sport et loisirs". L'édition 2012/2013 est valable jusqu'en août 2013.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Le bilan 2012/2013 est le suivant :

- Nombre d'associations partenaires : 34
- Nombre de bénéficiaires (de septembre 2012 au 20 juin 2013) : 281
- Montant des aides (de septembre 2012 au 20 juin 2013) : 6 901,80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- le renouvellement de ce dispositif dans les mêmes conditions pour 2013/2014
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

13. BAIL EMPHYTÉOTIQUE / SARL LA WALCK

Vu le projet de bail emphytéotique signé par la SàRL LA WALCK, avec siège social à 67160 Wissembourg, 2, Rue de la Walck,

Considérant que la SàRL LA WALCK souhaite réaliser un aménagement paysager (parking ; aire de repos ; terrasse) sur la parcelle située en face du restaurant La Walck qui appartient à la Ville,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 22 voix pour et 3 abstentions (MM. P. BERTRAND, D. SCHWEINBERG et R. KANY) d'autoriser la conclusion d'un bail emphytéotique au profit de la SàRL LA WALCK. Le bail est consenti pour une durée de Trente (30) années à compter de la signature du bail emphytéotique et porte sur la parcelle appartenant à la Ville de Wissembourg cadastrée sous Section 19 n° 246/162 - Obertor avec 22,93 ares. Le bail emphytéotique est consenti moyennant une redevance annuelle de 150,00 euros.

Ce bail à construction se fera sous la forme d'un acte administratif. M. le Maire de la Ville de Wissembourg fera fonction de notaire. Madame Nicole HABERMACHER, Adjointe, est désignée en vue de signer l'acte administratif et tous les documents nécessaires à la réalisation du bail emphytéotique.

14. CONVENTION D'OCCUPATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES / FDMJC 67

Vu la délibération du 27 février 2009 point 8 - Projet de création d'une maison des associations,
Vu la convention d'objectifs et de moyens signée entre la Ville de Wissembourg et la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin (FDMJC 67) du 12 mars 2009,

Vu la convention de mise à disposition de locaux et de matériel signée entre la Ville de Wissembourg et la FDMJC 67 le 10 septembre 2009,

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

Considérant que la Maison des Associations occupait depuis 2009 l'ancienne école Saint Jean située Rue de l'Etoile,

Considérant que le bâtiment dit l'ancien Tribunal accueillera désormais la Maison des Associations et des Services,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- la mise à disposition du bâtiment de l'ancien Tribunal d'Instance sis 2, Rue du Tribunal au profit de la FDMJC 67, en vue d'y installer la Maison des Associations et des Services. Cette mise à disposition se fera à titre gratuit et pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction, avec effet immédiat.
- et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition précaire ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

15. CONVENTIONS PRÉCAIRES D'OCCUPATION DE L'UTAMS / PLACE DES CARMES

Vu la délibération du 25 octobre 2012 portant acquisition par la Ville du bâtiment dit l'UTAMS, situé à 67160 Wissembourg, 1, Place des Carmes,

Considérant que ce bâtiment est destiné à accueillir en un même lieu l'Inspection de l'Education Nationale (IEN) ; l'Association des Oeuvres Scolaires (AOS) ; la mission locale ; le CIO et les Universités Populaires,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- la mise à disposition du bâtiment dit l'UTAMS au profit des organismes susvisés pour l'exercice de leur activité. Cette mise à disposition se fera pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction à compter du 1^{er} septembre 2013 et dans les conditions financières suivantes

Locataire	Loyer / mois	Charges / mois	Total / mois
IEN	€ 530,00	€ 100,00	€ 630,00
AOS	-	-	-
CIO	-	-	-
Mission locale	-	€ 100,00	€ 100,00
Universités populaires	-	-	-

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

- et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions d'occupation précaire et tous les documents nécessaires à la réalisation de ces dossiers.

16. COMPLÉMENT VENTE A LA SOCIÉTÉ PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE

Vu la délibération du 24 mai 2013 portant autorisation pour la vente de parcelles au profit de la société Parker Hannifin Manufacturing France, en vue d'étendre son périmètre d'activité, Considérant qu'il convient de compléter la délibération susvisée en raison d'une parcelle supplémentaire à intégrer dans ce projet,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser :

- la vente de la parcelle cadastrée sous Section 7G n° 1332/381 avec 13,11 ares moyennant le prix de € 500,00 l'are, soit en totalité € 6.555,00,
- M. le Maire à signer l'acte authentique de vente avec la société PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS ou toute autre personne morale qui s'y substituerait après accord du Maire,
- M. le Maire à signer toutes les autres pièces nécessaires à la vente.

17. COMPLÉMENT VENTE SAS ESTATE / ZA ALLÉE DES PEUPLIERS (2° TRANCHE)

Vu la délibération du 24 mai 2013 point 4,

Considérant que la SAS ESTATE prendra en charge les travaux de voirie pour un montant de € 72.000,00,

Considérant qu'il y a lieu par conséquent de compléter la délibération sus-visée en précisant les nouvelles conditions financières dans lesquelles le terrain cadastré sous Section 7D n° 2361/34 avec 128,28 ares sera cédé à la SAS ESTATE,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 22 voix pour et 3 voix contre (MM. P. BERTRAND, D. SCHWEINBERG et R. KANY)

- la vente du terrain cadastré sous Section 7D n° 2361/34 avec 128,28 ares au profit de la SAS ESTATE ou toutes autres personnes physique ou morale pouvant se substituer, moyennant le prix de € 389.808,00 HT soit € 466.210,36 TTC,
- d'autoriser le paiement du prix de vente en 3 fois de la manière suivante :
 - * au plus tard le 1^{er} novembre 2013 : € 155.403,45 TTC
 - * au plus tard le 31 janvier 2014 : € 155.403,45 TTC
 - * au plus tard le 15 avril 2014 : € 155.403,46 TTC

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

18. CONVENTION DE PORTAGE FONCIER / ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU BAS-RHIN

Vu la délibération du 25 juillet 2007 portant adhésion par la Ville de Wissembourg à l'Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin,

Vu le projet de convention pour portage foncier entre l'EPF et la Ville de Wissembourg,

Considérant que l'EPF a pour objet d'accompagner la Ville de Wissembourg dans la gestion de son territoire, en achetant des terrains de la SPCIA afin de constituer de la réserve foncière pour la réalisation de la ZAC du Steinbaechel,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- d'approuver les conditions générales d'intervention de l'EPF du Bas-Rhin régies par les articles L. 324-1 à 324-10 du code de l'urbanisme et, en particulier, les modalités de portage, de rachat du bien et les conditions financières précisées dans le règlement intérieur de l'EPF du Bas-Rhin, approuvé par le Conseil d'Administration dudit Etablissement
- de demander à l'EPF du Bas-Rhin d'acquérir, de porter dans le périmètre de la ZAC à usage d'habitation 'Steinbaechel' les parcelles sises à Wissembourg et portant la désignation cadastrale suivante :

Section	Numéro	Lieudit	Superficie / ares
17	22	Steinbachhohl	19,09
17	23	Steinbachhohl	24,32
17	25	Steinbachhohl	5,41
17	28	Steinbachhohl	6,34
17	29	Steinbachhohl	36,98
17	30	Steinbachhohl	22,61
17	31	Steinbachhohl	22,61
17	32	Steinbachhohl	63,24

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

17	33	Steinbachhohl	30,37
17	34	Steinbachhohl	17,89
17	36	Steinbachhohl	19,04
17	37	Steinbachhohl	38,37
16	16	Im Bockler	37,59
16	18	Im Bockler	10,27
16	23	Im Bockler	15,29
17	129/38	Chemin des Vergers	4,24
17	130/39	Chemin des Vergers	19,61
17	132/39	Chemin des Vergers	0,71
Total			393,98

- d'approuver les dispositions du projet de convention de portage foncier annexé à la présente délibération et d'autoriser M. Christian GLIECH, Maire de WISSEMBOURG, à signer ladite convention nécessaire à l'application de la présente délibération.

19. AVENANT N°02 AU MARCHÉ AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DES PEUPLIERS

Vu le marché n° 2012000096 conclu avec la société EUROVIA AFC basée à SCHWEIGHOUSE SUR MODER (67500) en date du 25 juin 2012,

Vu l'avenant n°01 au marché n° 2012000096 portant transfert du marché à la société JEAN LEFEBVRE ALSACE suite à une cession de fonds de commerce,

Vu le projet d'avenant transmis par le maître d'oeuvre et validé par le titulaire du marché,

Vu l'avis favorable émis par la commission d'appel d'offres en date du 10 juin 2013,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant suivant ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa passation :

Objet: l'avenant concerne des diverses modifications relatives à l'épaisseur d'enrobés, le type de pavés et les bordures mises en place.

Montant du marché initial: 410 192,50 EUROS HT

Montant de l'avenant: 58 855,19 EUROS HT
dont part Ville: 49 893,18 EUROS HT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

dont part CG67:

8 962,01 EUROS HT

Montant du marché après avenant: 469 047,69 euros HT
soit une augmentation de 14,35% du montant du marché

20. MAISON DES ASSOCIATIONS - AVENANTS AUX MARCHES RELATIFS À L'OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL

Vu les marchés conclus avec les entreprises attributaires en date des 20 décembre 2012 et 24 mai 2013 (pour HOLLAENDER),

Vu les projets d'avenants soumis par la maîtrise d'œuvre,

Vu les avis favorables émis par la commission d'appel d'offres en date des 10 et 25 juin 2013,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à signer les avenants suivants ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur passation:

Lot N°	Dénomination des lots	Entreprises	Objet de l'avenant	Montant du marché en € HT	Montant de l'avenant en € HT	%	Montant du marché en € HT après avenant
01	Déconstruction gros œuvre	W&T	Démolition du mur porteur et pose d'une sous poutre dans une salle du RDC	34 750,05	3 120,00	8,98	37 870,05
02	Métallerie serrurerie	HOLLAENDER	Pas d'avenant	37 310,00			37 310,00
03	Ascenseur	SCHINDLER	Fourniture et pose en cabine de 2 contacts à clé (en remplacement des boutons -1 et 2ème étage)	21 900,00	650,00	2,97	22 550,00
04	Céramique	BERNECKER	Ponçage, décapage du ragréage et de la colle sur support carrelé	4 689,53	932,88	19,89	5 622,41
05	Menuiserie intérieures	BERTRAND	Pose de plinthes Pose d'une rampe d'escalier Pose d'un auto collant translucide sur 4 carreaux Pose d'une poignée borgne Pose d'une planche de recouvrement aux deux fenêtres des WC Remplacement des serrures existantes Remplacement des fermes portes Réparation de 2 montants de portes	16 709,00	2 242,70	13,42	18 951,70

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

06	Plâtrerie et cloisons	RUCH	Confection d'un caisson façon volet roulant Travaux supplémentaires de plâtrerie	35 863,65	5 336,69	14,88	41 200,34
07	Chauffage	KOLB	Remplacement du radiateur de la cuisine et pose d'un vase d'expansion (50 litres) Pose d'un radiateur sèche serviette	11 775,00	826,00	7	12 601,00
08	Plomberie	KOLB	Moins value pour prestation non réalisée (fourniture et pose d'un évier dans la cuisine)	4 310,00	- 330,00		3 980,00
09	Électricité et ventilation	HAUSWIRTH	Pose de clapets coupe feu	41 476,00	1 721,10	4,15	43 197,10
10	Revêtement de sol	SOCOBRI	Moins value pour prestations non réalisées (travaux effectués par BERNECKER)	10 978,95	- 607,88		10 371,07
11	Parquet	PFISTER	Repose de plinthes Ponçage et vitrification des seuils de porte	2 763,90	336,00	12,16	3 099,90
12	Peinture et revêtements muraux	HEINRICH		16 254,27			16 254,27
13	Cuisine	ROTT		11 764,46			11 764,46

Le montant total de l'opération, après validation de l'ensemble des avenants, s'élève à 264 772,30 euros HT, soit 316 667,67 euros TTC, soit 5,67 % d'augmentation par rapport au montant initial.

21. DÉNOMINATION DE RUE

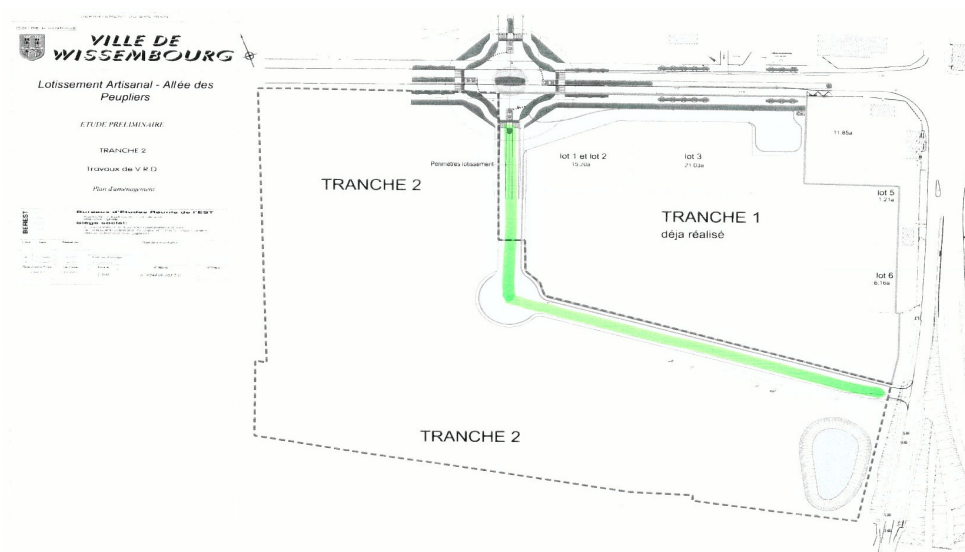
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents de dénommer la voie d'accès à la la rue perpendiculaire à l'allée des Peupliers desservant la zone commerciale (cf. plan ci-dessous)

rue du pré aux castors
"Biebertwiese"

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013



22. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – CHOIX DE LA DEMI-JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE

Vu le décret n°2013-77 du 27 janvier 2013 concernant la réforme des rythmes scolaires et organisant la semaine scolaire sur neuf demi-journées avec une durée totale de cours hebdomadaires de 24 heures,

Vu le courriel de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg du 17 juin 2013,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de fixer, conformément au décret n°2013-77, la demi-journée supplémentaire au mercredi matin et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents à intervenir.

23. PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents la création des postes comme suit :

- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe non titulaire à raison de 3h30 hebdomadaires, IB 350, IM 327, dans le cadre de la création d'une classe d'orgue à compter du 1^{er} septembre 2013
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe non titulaire à raison de 3h30 hebdomadaires, IB 350, IM 327, pour l'enseignement de la danse à compter du 1^{er} septembre 2013
- deux postes d'adjoint administratif de 2^e classe permanents à temps complet, IB 297 – IB 388 à compter du 1^{er} septembre 2013. Ces postes administratifs (service des finances et secrétariat) sont actuellement occupés par des apprentis.

Les crédits budgétaires nécessaires sont inscrits au budget 2013.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

****Informations****

24. RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Conformément aux articles L2224-5, L1411-3 et R1411-7 du code général des collectivités territoriales ainsi qu'à la loi 95-127 du 8 février 1995 complétée par le décret 2005-236 du 14 mars 2005,

Le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement pour 2012 sera remis aux conseillers municipaux le jour de la séance (déposé sur les tables).

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit rapport annuel comportant 2 parties :

- partie financière
- partie technique

25. DIVERS

25.1. TABLEAU

"Episode de la bataille de Wissembourg (1793)" par LEDRU Albert-Ferdinand (né en 1848 à Paris) - Importante huile sur toile. Haut. 132 cm – Larg. 201 cm :

Les événements se passent dans les Vosges allemandes, au village d'Anstatt, où vit le docteur Jacob Wagner avec sa servante Lisbeth et son neveu, le petit Fritzel. L'action commence avec l'entrée dans le village d'un bataillon de soldats républicains qui, après un combat meurtrier, sont obligés de faire retraite devant des morts, les gens d'Anstatt trouvent le corps de la cantinière française du nom de Thérèse, auprès duquel est resté son chien Scipio ; le docteur Jacob Wagner s'aperçoit qu'elle respire encore ; il la fait transporter chez lui et guérit sa blessure.

"Madame Thérèse ou les Volontaires de 92", par Erckmann-Chatrion (1863), faisant partie de la série des Romans nationaux.

La bataille de Wissembourg aboutit le 6 Nivose (26 décembre 173) par une victoire française sur les Autrichiens.

Des recherches permettant désormais d'établir que la scène représentée est située très probablement dans la commune allemande d'Anweiler (entre Kaiserslautern et Pirmasens), l'intérêt pour le musée Westercamp devient très relatif. Par conséquent, le Conseil Municipal décide de ne pas acquérir cette oeuvre.

25.2. PROCHAINES MANIFESTATIONS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

JUIN

Du 28 au 30 juin	Ramp'art Festif - Festival de musiques actuelles	APRCW	Grabenloch	Wissembourg	Soirées et journée (dimanche)	Accès libre
Dimanche 30 juin	Fête du 50e anniversaire de l'Association des Familles de Weiler	Association des familles de Weiler	Weiler	Wissembourg	Journée	Accès libre
Dimanche 30 juin	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Guillaume NUSSBAUM	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre

JUILLET

Du 1er juillet au 15 septembre	Exposition "Il était une fois 1913... la création du Musée Westercamp"	Musée Westercamp	Grange aux Dîmes	Wissembourg	A consulter	Accès libre
Du 1er juillet au 30 septembre	Exposition "Chemin d'art sacré" "Passeur de Lumière" de Valérie Demenge	Chemin d'art sacré	Narthex de l'abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	9h-18h	Accès libre
Jeu 4 juillet	Auditions de l'école de musique (classe de piano)	Ecole de Musique	La Nef - Relais Culturel	Wissembourg	18h	Accès libre
Du 5 au 7 juillet	Spectacle "Le grimoire de Firmin" Parcours conté et évocation historique en 15 tableaux dans la vieille ville de Wissembourg	Ex Nihilo	Centre-ville	Wissembourg	21h	5 € / 3 € pour les enfants
Samedi 6 juillet	Tournée d'été de la Choucrouterie : "Le soleil, la mer et quelques coquinerries"	Mairie	Grabenloch	Wissembourg	21h	Accès libre
Dimanche 7 juillet	Fête paroissiale	Paroisse		Altenstadt		
Dimanche 7 juillet	Concert orchestre à cordes strasbourgeois	Paroisse protestante	Eglise St Jean	Wissembourg	16h30	Gratuit - plateau
Dimanche 7 juillet	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Thomas KIENTZ	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Mardi 9 juillet	Spectacle "Le grimoire de Firmin" Parcours conté et évocation historique en 15 tableaux dans la vieille ville de Wissembourg	Ex Nihilo	Centre-ville	Wissembourg	21h	5 € / 3 € pour les enfants
Du 11 au 14 juillet (sauf le 13)	Spectacle "Le grimoire de Firmin" Parcours conté et évocation historique en 15 tableaux dans la vieille ville de Wissembourg	Ex Nihilo	Centre-ville	Wissembourg	21h	5 € / 3 € pour les enfants
Du 12 au 14 juillet	Classic Rallye "Course de Côte du Col du Pigeonnier"	Association Classic Rallye	Centre-ville et col du Pigeonnier Jardin du presbytère	Wissembourg	A consulter	Accès libre

Samedi 13 juillet	Fête nationale	Altenstadt		Altenstadt		
Samedi 13 juillet et dimanche 14	Fête nationale 16h remise des trophées de l'UAW, 18h culte œcuménique, 19h cérémonie militaire, 20h30 bal populaire - 14 juillet: feu d'artifice à 22h30	Mairie	Place de la République	Wissembourg	A partir de 16h	Accès libre
Dimanche 14 juillet	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Christian KLIPFEL	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Du 16 juillet au 16 août	F'Estival d'Animations	Animation Jeunes du Pays de Wissembourg	Parc Avenue de la Gare et site du City-stade	Wissembourg	Journées et soirées selon programme	Accès libre
Jeu 18 juillet	Sortie nature : Coin de nature à Wissembourg	CINE Munchhausen	RDV parking de la piscine	Wissembourg	14h30	3€ par personne. Sur inscription au plus tard avant 12h le jour même
Vendredi 19 juillet	Cinéma de plein air	Mairie	Rue des fauvelles	Wissembourg	21h30	Accès libre
Dimanche 21 juillet	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Lydia SCHIMMER	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Mardi 23 juillet	Collecte de sang	Amicale pour le don du sang bénévole de Wissembourg et environs	Foyer Sts Pierre et Paul	Wissembourg	10h-13h et 16h-20h	Accès libre
Mercredi 24 juillet	Promenade naturaliste et gourmande autour de Wissembourg	CINE Munchhausen	RDV gare	Wissembourg	14h30	3€ par personne. Sur inscription au plus tard avant 12h le jour même
Samedi 27 juillet	Braderie des commerçants	L'Alliance - Groupement des commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs du Pays de Wissembourg	Centre-ville	Wissembourg	Journée	Accès libre
Samedi 27 juillet	Cinéma de plein air	Mairie	Rue des fauvelles	Wissembourg	21h30	Accès libre
Dimanche 28 juillet	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Marc Huck, Caroline Huck-Hiebel et Eric Hiebel	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 28 juin 2013

AOÛT						
Samedi 3 et dimanche 4 août	Atelier compost et animation plantation d'arbres	Association "Pour un autre monde"	Place du Saumon	Wissembourg	Journée	Accès libre
Dimanche 4 août	Randonnée pédestre du Geisberg	Office de Tourisme	RDV Office de tourisme	Wissembourg	Départ 8h	Accès libre sur inscription
Dimanche 4 août	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Quentin GUERILLOT	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Samedi 10 août	Cinéma de plein air	Mairie	Rue des fauvelles	Wissembourg	21h30	Accès libre
Du samedi 10 au lundi 12 août	Masterclasses	Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg		
Dimanche 11 août	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Michel BOUVARD	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	16h	Accès libre
Jeudi 15 août	Fête de l'Assomption de Marie		Weiler	Wissembourg	A partir de 10h	Accès libre
	<i>10h : messe en plein air - 15h : office marial et bénédiction en plein air</i>					
Jeudi 15 août	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Emmanuel SCHUBLIN	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Dimanche 18 août	Les Vesperales de l'orgue Dubois - par Gerhard JENTSCHKE	Association des Amis de l'orgue Dubois	Abbatiale Sts Pierre et Paul	Wissembourg	17h	Accès libre
Du 21 août au 8 septembre	9e festival international de musique de Wissembourg	Association du festival international de musique de Wissembourg	A confirmer	Wissembourg	Programme à consulter	18 € - hors tarifs réduits et abonnements
Samedi 24 et dimanche 25 août	Fête du géranium	Comité des fêtes de Steinseltz	Village	Steinseltz	Soirée et journée (dimanche)	Accès libre
Dimanche 25 août	La Transfrontalière - 22e édition	RACW	Départ Bad Bergzabern / Arrivée Wissembourg		10h	Sur inscription

Aucun autre point ne figurant plus à l'ordre du jour et aucun membre ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 20h15.